La de Charme

n° 48 Mai 2020

Bulletin de l'ASPEJA
Association de Sauvegarde des Parcs et Jardins d'Anjou
10, rue Thierry-Sandre – Épiré – 49170 Savennières

Le Mot du Président

Chers Amis,
Un grand merci à tous les membres de l'ASPEJA présents à l'Assemblée générale du 8 février dernier et à ceux qui ont envoyé leur pouvoir. Ils ont participé ainsi au profond renouvellement des membres du Conseil d'Administration toujours engagé à votre service.
Vous trouverez dans cette *Feuille de Charme*, la liste des membres du nouveau Conseil d'Administration ainsi que leur fonction.
Le Conseil d'Administration s'est mis très rapidement au travail, de nombreux chantiers nous attendent : la révision de nos statuts dont la dernière mise à jour date de 2005, la refonte de notre site internet, outil aujourd'hui indispensable à notre communication interne et externe, la nécessité de resserrer les liens qui nous unissent aux organismes institutionnels qui peuvent nous apporter leur concours et leur soutien, l'organisation de nos traditionnels voyages en France et à l'étranger, nos visites intimistes tant prisées de vous tous. Que les organisateurs en soient remerciés !
Nous avons également prévu de mettre à jour notre annuaire des membres actifs. Nous étudions la mise en place d'un prix ASPEJA qui récompensera, chaque année, un parc ou un jardin de notre Association, sélectionné par un comité d'experts. Nous avons créé plusieurs commissions dont vous trouverez la liste dans ce numéro. Si vous avez envie de participer à l'une d'entre elles, contactez-nous, nous serons heureux d'accueillir les membres de l'ASPEJA qui souhaiteraient nous rejoindre.
Cet hiver, particulièrement pluvieux, a rempli nos nappes phréatiques et généreusement hydraté nos sols. La nature ne s'y est pas trompée, et avec le redoux de ces dernières semaines, la végétation se déchaîne avec bonheur. Le confinement imposé par les autorités nous contraint à nous occuper encore plus de nos parcs et jardins, ce qui n'est pas pour nous déplaire, même si les herbes indésirables continuent à nous agacer.
Les saints de glace ne sont pas encore passés, mais nous pouvons être rassurés par l'annonce de températures très clémentes pour la fin de la semaine !
Compte tenu de la pandémie du Covid-19, le calendrier des manifestations prévu cette année se trouve malheureusement impacté par les mesures de confinement. Ainsi, nous avons dû annuler la conférence de M. Brillat-Savarin sur la vie et l'œuvre du marquis de Girardin, nous la réorganiserons plus tard. De même, notre traditionnelle bourse aux plantes de printemps prévue chez Mme de Gatellier, le *Neurodon* et les *Rendez-Vous aux Jardins* n'auront pas lieu aux dates prévues. Nous vous tiendrons bien entendu informés de la nouvelle programmation de ces manifestations qui vous tiennent tant à cœur. Comme vous le savez, à ce jour, aucune nouvelle perspective de manifestations dans le calendrier n'est prévue avant la fin de l'été.
Ce numéro de *la Feuille de Charme* est en version numérique, une nouvelle formule qui nous a semblé la plus adaptée à la situation actuelle. Elle a été mise en pages par Noémie de La Selle et a été réalisée par une nouvelle équipe qui vous informera, vous conseillera, et vous délivrera au fil des saisons de bonnes recettes gourmandes, ainsi que des recettes végétales pour vos plantations.
Comme nous le faisons pour la nature qui nous entoure, prenez bien soin de vous et de vos proches !
Vous remerciant de votre fidélité, soyez assurés, Chers Amis, de notre entier dévouement au service de l'ASPEJA.

Jean de La Selle

Conseil d'Administration et commissions de l'ASPEJA

Conseil d'administration

Président :	Jean de La Selle
Vice-Présidente :	Anne du Boucheron
Vice-Président :	Patrick de Romans
Trésorier :	Hubert de Lamotte
Administrateurs :	Jean Belluet
	Marie-Françoise de Béru
	Françoise Bizard
	Catherine Chatelier
	Chantal Mirabaud
	Béatrice Moulin-Fournier
	Renaud Paque
	Hélène Polovy
	Ghislaine Roblot
	Gaëtan Wehry

Commissions

Statuts :	Jean de La Selle
	Patrick de Romans
Communication/ Internet :	Patrick de Romans
	Renaud Paque
	Béatrice Moulin-Fournier
Feuille de Charme :	Catherine Chatelier
	Anne du Boucheron
	Françoise Bizard
	Gaëtan Wehry
	Noémie de La Selle
Annuaire :	Catherine Chatelier
Voyages :	Béatrice Moulin-Fournier
	Marie-Françoise de Béru
Prix ASPEJA :	Hubert de Lamotte
	Chantal Mirabaud
	Renaud Paque

La vie de l'ASPEJA

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux membres de l'Aspeja :

M. Franck Deciron et Mme Pascale Leroux, de Pontigné - Baugé-en-Anjou
M. et Mme Leroy, de Baugé-en-Anjou
M. et Mme Philipe Grümmer, du Coudray-Macouard
Mme Annonciade de Cambolas, de Savennières
M. et Mme Aubé, de Bocé - Baugé en Anjou

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :

Mme Guillemette Billy-Pécha, nous adressons à son époux nos sincères condoléances.

M. Hubert de Jourdan : avec son épouse Ghislaine, ils ont eu à cœur de réorganiser le potager de la Devansaye où des centaines de rosiers embaument au printemps et de très nombreuses variétés de tomates complètent en été tous les légumes d'un potager modèle. Que Ghislaine et ses enfants acceptent nos condoléances très attristées.

Les distinctions de nos adhérents

Nous sommes très heureux de féliciter Madame Chantal Mirabaud pour les deux distinctions qu'elle a reçues pour le jardin du manoir de Favry :
– Label « Jardin remarquable » en février 2020
– 2e prix « Prix spécial du jury » EBTS

EBTS France (European Boxwood Topiary Society), organise tous les 2 ans un prix spécial Jardins. Cette année, le 1er prix « Grand Prix » a été attribué à Thierry Juge au prieuré de Vauboin dans la Sarthe ; le 3e prix « Coup de cœur » à Valérie Esnault au domaine de Poulaines, Val de Loire ; le 4e prix « Coup de cœur international » à Mrs Christina Blandy, Palheiro Gardens à Madère. Ces quatre prix ont été décernés à l'issue des visites de 64 jardins en 2018 et 2019.

Séquoia, un seul nom pour deux arbres ?

Très nombreux, ils sont les ornements les plus majestueux de nos parcs et jardins, mais sont aussi, bien souvent, méconnus.

En fait, trois arbres différents (en comptant le métaséquoia) partagent ce joli nom chargé d'histoire, nom qui évoque plus communément les deux espèces californiennes : le séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) et le séquoia toujours vert ou séquoia à feuilles d'if (*Sequoia sempervirens*). Cette double dénomination engendre une confusion que l'on retrouve fréquemment. Nombreux sont les livres, articles, sites internet qui mélangent les deux espèces, attribuant à l'une les qualités de l'autre…

Il faut dire que la classification botanique des deux arbres ne se fit pas sans mal, avec plusieurs modifications successives au fil des décennies. D'abord classés dans un même genre botanique (*Sequoia*), nos deux arbres ont désormais leur propre genre distinct, tout comme le troisième larron, car il y en a un, le métaséquoia (appelé aussi séquoia de Chine).

Le premier arbre découvert fut le séquoia sempervirens. C'est logique, c'est un arbre côtier, vivant le long de l'océan Pacifique. Les Espagnols l'ont rencontré bien avant son cousin, en 1602-1603. D'abord appelé *Taxodium sempervirens* en 1824, il sera rebaptisé *Sequoia sempervirens* par le botaniste austro-hongrois Endlicher en 1847. Bien que la chose soit parfois contestée, il est en général admis qu'Endlicher aurait choisi ce nom en l'honneur du chef indien Cherokee, Sequoyah. Ce dernier est entré dans l'histoire pour avoir créé en 1821 l'alphabet cherokee.

Après sa découverte en 1852, le séquoia géant se verra attribuer toute une série de noms successifs, en fonction du classement botanique de l'arbre, ou du… patriotisme du botaniste !

Citons : *Taxodium giganteum*, abandonné par reclassification botanique, *Sequoia gigantea*, refusé car déjà utilisé par Endlicher pour le séquoia sempervirens, *Wellingtonia gigantea,* en l'honneur du vainqueur de Waterloo, fit scandale auprès des Américains (fraîchement indépendants), *Washingtonia californica* par réaction au précédent, refusé car *Washingtonia* désignait déjà un palmier, *Sequoia wellingtonia,* par tentative de compromis. Ce n'est qu'en 1938, soit 86 ans après sa découverte, que le botaniste américain John Theodore Buchholz mit tout le monde d'accord avec *Sequoiadendron giganteum*. Buchholz avait tout simplement démontré que les deux séquoias ne faisaient pas partie du même genre botanique, tout en ayant bien sûr des liens de parenté.

L'histoire du métaséquoia (*Metasequoia glyptostroboides)* est bien différente. Connu seulement à l'état fossile, cet arbre dont l'origine remonte au Pliocène, fut découvert… en 1943, bien vivant, dans la province du Sichuan en Chine.

En résumé, retenons qu'il n'existe qu'un seul et unique séquoia, c'est le séquoia sempervirens, unique représentant du genre *Sequoia*. Par commodité, nous appelons séquoia géant celui que nous devrions appeler *Sequoiadendron giganteum*.

Nous découvrirons en détail ces trois arbres aux caractéristiques tout à fait étonnantes, voire extraordinaires, dans un prochain numéro de *la Feuille de Charme*.

Sequoia sempervirens

Patrick de Romans

Les camélias

Le camélia fascine car il fleurit en automne et en hiver : les *Camellia sasanqua*, plus rares, ont une floraison automnale et parfumée. Les *Camellia japonica* ont une floraison hivernale.

Son histoire :

Le *Camellia sinensis*, ou « arbre à thé », ou « Cha », était depuis longtemps très prisé en Chine pour ses infusions très parfumées ; il s'agit d'une fleur simple.

Au milieu du XVIe siècle, des marins portugais rapportent de Macao les premières graines de camélias que les Européens appelèrent alors « rose de Chine » ou « rose d'hiver ».

En 1737, Carl von Linné, célèbre botaniste suédois, rapporte des graines du Japon et offre au père jésuite Georges Joseph Camel (1661-1706), botaniste et pharmacien allemand, un arbuste fleuri et lui donne, en son honneur, le nom de Camellia – l'orthographe camélia avec un seul « l » apparaîtra ultérieurement. Linné ajoutera le nom de l'espèce *japonica* à celui de *Camellia* ; en effet le camélia, ou « tsubaki », était très présent au Japon où il était, entre autres, l'emblème du Samouraï car l'éclosion du bouton avec ses pétales rouges étaient le symbole de fugacité.

Aujourd'hui, les camélias simples symbolisent l'élégance, l'amitié, l'harmonie, le bonheur, l'amour, la longévité, la chance, etc.

Vers la fin du XVIIIe siècle, le *Camellia japonica* prendra un véritable essor en France via l'Angleterre et en 1792, les premiers camélias à fleurs doubles, originaires de Chine, feront leur entrée en France.

L'abbé Berlèse (1748-1863), botaniste-horticulteur, a été le premier à publier un ouvrage botanique en 1845 avec 701 variétés de camélias répertoriées ; ce livre a été une véritable référence pour les collectionneurs pendant des dizaines d'années. Cette monographie du « *Camellia* » a été rééditée en 2005.

En 1806, Ferdinand Favre (1779-1867), passionné de botanique, puis maire de Nantes, implantera les premiers camélias à Nantes. C'est donc grâce à lui que Nantes a acquis cette réputation internationale pour ses collections de camélias depuis deux siècles avec près de 250 000 pieds. À la fin de sa vie, Ferdinand Favre possédait, lui-même, 7 000 camélias dans sa propriété de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Joséphine de Beauharnais possédait aussi une magnifique collection de camélias au château de La Malmaison et mettra cette fleur à la mode durant l'Empire.

En 1848, Alexandre Dumas fera tomber le deuxième « l » de *camellia* en publiant son roman au succès littéraire international, *La Dame aux camélias*. Sarah Bernardt sera une grande interprète de la pièce, adaptée du roman par Dumas lui-même. Verdi en fera un opéra, *la Traviata*.

Les aristocrates de l'époque raffolaient de ce camélia

Camellia sasanqua 'Narcissiflora' - Photo PJL

blanc, double et parfumé, du nom de *nobilissima*.

Le 1er janvier 1888, 120 000 boutonnières de camélias nantais seront vendues aux Halles de Paris dont la majorité étaient le célèbre *nobilissima* si pur.

Les grands obtenteurs du XIXe siècle dans l'ouest de la France étaient : Guichard, de Nantes, Leroy et Onillon d'Angers.

Coco Chanel lancera au XXe siècle la mode du camélia à la boutonnière.

Aujourd'hui, au XXIe siècle, la pépinière de Joël Lemaître, obtenteur, située à Carquefou, près de Nantes, possède 800 variétés de camélias réparties sur 3 ha ; ses *Camellia japonica* sont de toute beauté et certains, très originaux attirent les collectionneurs. Il a grandi parmi ces belles « roses de Chine » car son père travaillait pour l'obtenteur très connu Claude Thoby à Carquefou ; ce dernier avait lui-même pris la suite en 1954 des célèbres pépinières Guichard.

Ce producteur authentique, aux larges connaissances, donne de précieux conseils, suit ses clients et organise des journées pédagogiques. Deux expositions par an ont lieu l'une sur les *Camellia sasanqua* d'automne et l'autre sur les camélias d'hiver.

Les *sasanqua* d'automne sont fleuris d'octobre à janvier ; persistant, parfumé et vendu depuis seulement 15 ans, il est encore très méconnu du public ; ses feuilles sont plus petites et plus mates, souvent à fleur simple ; il peut se planter en haies fleuries car il est plus petit que le *Camellia japonica* et se taille très facilement. Il se plante dans une terre mi-acide, mi-terre de jardin ; il aime le soleil et la mi-ombre.

Joël Lemaître commercialise aussi le *Camellia sasanqua 'Narcissiflora'*, fleur blanche simple ; c'est alors un arbuste de 2 m à 2,50 m de hauteur assez compact ; les nombreuses fleurs mesurent 6 cm de large, elles sont toutes blanches, simples au cœur jaune.

Les camélias d'hiver aux couleurs du rose au rouge, simples ou doubles seront plantés dans une

terre acide (terre de bruyère) ; la mi-ombre, ou l'ombre, leur convient très bien ; ils fleurissent de décembre à mars et peuvent mesurer de 2 à 4 m selon les lieux et les espèces.

L'ASPEJA a organisé une conférence *Camélias* de Joël Lemaître au lycée Mongazon le 23 novembre 2019.

Anne du Boucheron

Adresse de la pépinière PJL
5, chemin de Gralan
La Favrière,
44470 Carquefou
tél: 02 40 52 65 45
www.pjlearl.com
j.lemaitre@pjlearl.com

Camellia sasanqua 'Camille'- Photo PJL

Camellia 'La Baule'- Photo PJL

Camellia japonica 'Casimir'- Photo PJL

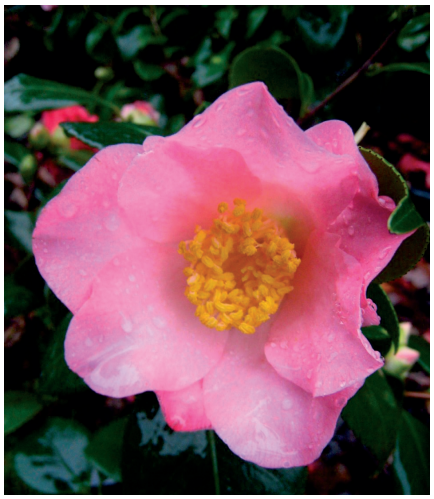

Camellia 'Loire Divatte'- Photo PJL

Camellia 'Gavree'- Photo PJL

Camellia sinensis- Photo PJL

Camellia 'Général Cambronne'- Photo PJL

Camellia 'Feu d'artidice'- Photo PJL

Camellia 'Izenah' (Ile-aux-Moines en breton) - Photo PJL

Camellia sasanqua 'Elisa Mercœur'- Photo PJL

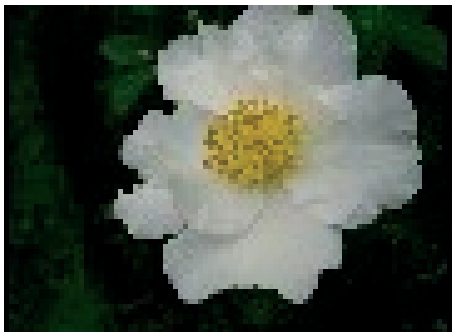

Camellia sasanqua 'Narcissiflora' Photo PJL

Camellia 'Nobilissima' - Photo PJL

Nos amis racontent leurs jardins

Quoi de neuf au potager ?

Chers amis jardiniers de l'Aspeja,

Cette année encore, l'hiver a été très doux et le printemps a montré le bout de son nez dès la mi-février, tant la température jouait avec les records. Il a donc fallu démarrer le travail de jardinier très prématurément, le sol se réchauffant rapidement (vous avez pu expérimenter à la mi-mars qu'en enfonçant un doigt dans le sol, la terre était plus chaude à 5 cm de profondeur qu'à la surface). Pour préparer les grands carrés de culture, nous avons donc rapidement déterré les choux rouges et les betteraves restantes pour les replacer, en attente de dégustation, dans un châssis. Les poireaux ont subi le même sort. Sachez que vous pouvez laisser grandir les hampes florales des poireaux pour obtenir ensuite des graines. Fin février, vous avez mis en terre vos graines de petits pois et fèves et installé vos bulbilles d'oignons, d'ail et d'échalotes. Ces bulbes ne veulent pas d'amendements, ce qui est rare. Vous savez, bien sûr que les plants adultes de fève attirent tous les pucerons du quartier en un gigantesque rassemblement, sans nuire à la santé dudit plant. Aussitôt, une contre-manifestation de coccinelles entre en lice, pour profiter du festin et tourne quelque temps plus tard en une vaste nurserie de larves, futurs bébés coccinelles. Ainsi, les jardiniers ont tout intérêt à ressemer des graines de fèves, régulièrement au printemps, pour prolonger le plaisir de croquer des jeunes fèves tendres et fraîches. Et de ce fait, plus aucun puceron ne traîne dans vos feuilles d'artichaut et vos jeunes rosiers en pleine croissance. En mars, j'ai failli avoir un beau raté pour mes semis de graines de tomates. Déposées amoureusement en caissettes de terre et compost-maison, le 14 mars dernier, placées en pièce chaude, dorlotées, coucounées, vaporisées… Rien n'y fait, rien n'émerge, contrairement aux autres semis qui démarrent en trombe. Pas une seule petite pousse. Un refus complet, une grève générale, une désobéissance obstinée. Qui sait pourquoi ? 10 jours passent, 15 jours, 20 jours… Vexée au possible et désespérée (pas de Jardiland ou autres en vue en ces temps de confinement rude), je me relance donc le 31 mars dans une 2e grande tentative de semailles. Et là, le lendemain matin, 1er avril, à 12 h, que vois-je dans ma caissette récalcitrante ? De minuscules petites boucles rondes, pas encore ouvertes, des dizaines de têtes d'épingle me narguent. Et elles émergent le soir ! Qui a dit que les plantes n'avaient pas de cœur et d'âme ? Non, elles adorent fêter le poisson d'avril ! Ce soir, 3 avril, j'ai une famille nombreuse de plantules qui se multiplie. Plein de tomates en vue, en double avec celles du désespoir, semées le 31 mars et qui vont émerger dans une dizaine de jours…

C'est comme ça la vie !

Elle est quand la prochaine Bourse aux plantes de l'Aspéja ?

Françoise Bizard, cultivatrice philosophe, 3 avril 2020

Chroniques potagères du manoir de la Groye

Épisode 1 : de l'art de concevoir un potager

Né il y a des millénaires, le potager semble l'ancêtre même de l'agriculture. Des chasseurs cueilleurs du paléolithique aux jardins créés par Jean-Baptiste de la Quintinie, des simples des potagers médiévaux aux jardins familiaux des cités ouvrières, le jardin, dont l'origine du mot dérive de l'ancien français « gardon » ou « gart » est depuis longtemps un terrain clos extérieur à la maison.

En 1938, le potager du manoir de la Groye est localisé au droit de l'actuel jardin régulier. Ce dernier disparaît au profit de jardins d'agrément après deux campagnes de restauration successives du domaine.

Afin de restituer au domaine un jardin vivrier, le choix

fut fait en 2019 d'implanter sur l'ancienne ouche de la Groye, dans un espace clos de haies, le nouveau potager.

Cette implantation n'est pas le fruit du hasard. Elle doit combiner les éléments qui garantissent son succès, le soleil, la terre, l'eau, l'air et la biodiversité.

Le soleil : l'ouche de la Groye, proche de la maison et close de haies, s'oriente vers la lumière et le soleil. Son dessin sera soigneusement étudié pour capter la chaleur du soleil dans la plus grande amplitude annuelle. Si sa forme conventionnelle est une suite de rangs plus ou moins espacés où se côtoient plantes légumières, racines, feuilles et fruits dans une rigueur toute militaire, les jardins issus de recherches sur la permaculture proposent aujourd'hui des formes moins conventionnelles que les rangs d'oignons, inspirées des mandalas hindous où le soleil vient lécher l'ensemble des cultures de manière très optimisée.

La terre : votre terre semble ingrate ? Qu'à cela ne tienne ! Un apport régulier de nutriments issus du compost que vous aurez soigneusement implanté près du potager, viendra amender, nourrir, enrichir votre sol. D'une terre inculte, la vie reviendra, grâce aux lombrics et leur travail incessant de labour, aux micro-organismes qui décomposent la matière, aux hérissons qui mangent les limaces. Ce compost vous permettra également de préserver la planète en limitant vos déchets ultimes.

L'eau : votre potager se dessine peu à peu, du soleil, une terre amendée qui s'enrichira d'année en année ; un point d'eau afin d'arroser quand cela est nécessaire. Justement, parlons paillage ! Celui-ci vient protéger la faune microbienne de votre sol de surface, les fameuses bactéries aérobies. Ces micro-organismes décomposent la matière afin de transformer votre amendement en matière organique riche et fertile. Ne laissez pas votre sol à nu car ces éléments vivants craignent le soleil et les UV. D'où un paillage indispensable qui maintient le sol frais et humide et favorise l'activité microbienne. Cela limitera l'apport conséquent d'eau d'arrosage et réduira considérablement les corvées de désherbage.

L'air : l'art de concevoir un potager, c'est aussi lui réserver de l'air, ni trop, ni trop peu. Espacer les rangs pour qu'air et lumière ventilent vos cultures, permet de faire sécher les feuilles humidifiées de rosée. Vous limiterez ainsi l'apparition du mildiou sur vos feuilles de courgettes. Votre potager ne devra pas non plus être dans les courants d'air, fatals en cas de gel tardif. La ferme du Bec-Hellouin, temple de la permaculture, développe des forêts nourricières faites d'arbustes et d'arbres en périphérie des zones de maraîchage afin de réduire l'impact du vent sur les cultures. Ces haies et arbustes constitués, outre leur rôle de brise-vent, accueillent ainsi une faune amie des jardins.

Biodiversité : du plus petit au plus grand, tout être vivant gravitant autour de vos cultures pourra apporter sa contribution à votre potager. Plus votre jardin sera habité par cette diversité, plus l'ensemble de votre jardin sera protégé. Seules les poules y sont interdites de séjour. Elles feraient des dégâts importants dans vos semis, retournant sans vergogne les paillages soigneusement disposés au pied des cultures.

Un lieu, un crayon, un papier : le dessin de la ouche de la Groye s'esquisse.

À suivre…

Renaud Paque

Retombées économiques du coronavirus sur les activités parcs et jardins

Les résonances économiques de la crise sanitaire actuelle, qui est mondiale, je le rappelle, et à ce titre unique dans son genre, dans notre histoire contemporaine, sont multiples. Dans les domaines liés à l'activité « parcs et jardins », cela va de soi. Cela touche : les visites, l'entretien, le développement/agrandissement de ces espaces qui nous ravissent, leurs embellissements continus, etc.

De façon non limitative, je vous esquisse ici quelques aspects des problèmes déjà rencontrés, ceux qui nous attendent et comment y faire face éventuellement.

Prenons quelques exemples : le Parc Oriental (essentiellement japonais) de Maulévrier, Terra Botanica, le Puy du Fou, mais aussi les parcs privés de certains de nos adhérents. Non seulement l'inauguration officielle des trois premiers nommés – un moment toujours festif – n'a pas pu avoir lieu, d'où un manque important de recettes, mais depuis, l'ouverture de tous les parcs, qu'ils soient privés ou publics, est systématiquement reportée. Et pour combien de temps ?

Voilà une question embarrassante à laquelle aucune réponse n'est apportée. Notre Président de la République nous a juste dit, lundi dernier 15 avril, que toute activité pouvant accueillir/réunir un grand nombre de personnes (festivals, concerts, visites de musées, etc.) dont font partie les visites de parcs et jardins, sont reportées sine die. Ceci est même le cas pour les jardineries, malgré quelques relâchements récents, ce qui provoque une considérable angoisse dans ce secteur de l'horticulture, tellement important en Anjou.

Il va sans dire que pour nous, amateurs de parcs et jardins, cette situation – si lourde de conséquences économiques et financières pour les professionnels – est très désagréable et préoccupante, sans compter l'incertitude quant à la date de réouverture. Et je n'ai pas encore parlé des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de tous des métiers de bouche qui emploient dans tout le pays plus d'un million de salariés. Là, nous pouvons parler de véritable désastre. Car à part les rares grands groupes d'hôtels et de restaurants, il s'agit la plupart du temps de PME, employant chacun quelques salariés, souvent moins de 10. Ceux-ci n'ont évidemment pas les reins solides, ne disposant pas de réserves financières pour faire front. Les touristes français et étrangers (ceux-ci n'étant pas de retour de sitôt) étant actuellement « interdits de séjour », les pertes de recettes vont être énormes. Idem pour le secteur des transports lié au tourisme et aux loisirs (cars, taxis et autres transports privés et publics). Il faut ajouter à ce secteur l'hôtellerie de plein air (camping) et les locations entre particuliers. Pour la restauration, sont touchés toutes les gammes, la gastronomie, aussi bien que les bistrots/brasseries, que les restaurants de base, genre Mc Donald ou Burger King, toutes les cantines, scolaires aussi bien que celles des usines, ateliers et bureaux. Bref, un nombre de salariés de plusieurs millions de personnes. Évidemment les fournisseurs de toutes ces activités liées à l'alimentaire, sont impactés.

Nous n'avons pas encore parlé du B.T.P., secteur très présent et actif en France et en Anjou. Il emploie également une armée de salariés, qui ont été à l'arrêt complet ces temps-ci. Le coût de la mise au chômage, même partiel de tous ces salariés, mais aussi des entreprises petites, moyennes et grosses est à mon niveau impossible à chiffrer. Il est certain que cela coûtera à l'État des dizaines de milliards d'euros, peut-être même de centaines !

Non seulement la France – déjà surendettée – va mettre des mois pour remonter la pente financière, mais notre endettement – déjà lourd – sera extravagant. Nous pourrons nous demander si nous parviendrons un jour à rembourser nos créditeurs français et étrangers.

Heureusement pour nous, notre pays bénéficie d'une excellente cote au plan mondial. Elle peut emprunter sur le marché à un taux négatif, proche du taux d'emprunt de l'Allemagne. Situation exceptionnelle. Ceci signifie que le prêteur ne TOUCHE pas d'intérêt, mais est amené même à ajouter un montant variable pour avoir « l'insigne l'honneur » de prêter à la France. Situation exceptionnelle qui ne va pas durer, sans doute.

Un autre aspect à souligner est que parmi les adhérents de l'ASPEJA, beaucoup sont âgés, ou relativement âgés, donc susceptibles d'être conseillés à demeurer en confinement, pour des raisons humanitaires. Ce ne sera sans doute pas obligatoire, mais recommandé. Nous serons probablement nombreux à jouer la prudence et donc rester à la maison. Les parcs et jardins mettront par conséquent un certain temps à retrouver leurs clientèles préférées, d'où nouvelle perte de recette et peut-être durablement.

Peut-on aujourd'hui conclure ?

Je ne le pense pas, trop d'éléments de jugement nous échappent. Que savons-nous de ce virus ? Pas grand chose à notre niveau. Et surtout nous vivons une situation jamais encore rencontrée. Deux choses sont claires : cette crise va coûter TRÈS TRÈS cher à tout le monde et elle va durer plus longtemps que les politiques veulent bien nous le dire.

Gaëtan Wehry

La pyrale du buis (suite...)

Buxus & Taxuskwekerij Goossens
Chantal Mirabaud apporte sa contribution en ce qui concerne la pyrale du buis et nous fait profiter d'un article du président de l'EBTS de Belgique. Ce sont des directives que l'on peut appliquer en Belgique et en France (sauf le midi).

On a fait des tests en Belgique pour déterminer l'efficacité des produits contre la pyrale du buis :
1. Runner (metoxyfenozide) tue les chenilles et les œufs,
2. Steward (Indoxacarb) tue les chenilles,
3. Conserve pro (spinosad) tue les chenilles (bio mais pas écologique),
4. Bacille de Thuringe

Quand on a analysé les résultats, il n'y avait pas de grandes différences entre ces 4 produits (tous entre 1 et 10% de dégats) :
– Runner 7,5 %, Steward 7,5 %, Conserve 9 % et BT 10 %
– Steinemema felitae Bio-Pyretrex(Pyretrines + piperonylbutoxide) et Decis (deltamethrin) n'étaient pas suffisamment efficaces.

Je préfère le bacille de Thuringe puisque c'est un produit avec une bonne efficacité. Par ailleurs ce n'est pas nocif pour l'environnement. Ceci est un point très important. En effet il ne faut pas oublier que la nature doit s'adapter et qu'un équilibre écologique devrait s'établir à l'avenir.

Quand faut-il pulvériser ?

Je souhaite insister que la dernière pulvérisation de l'année, au début du mois d'octobre est vitale pour anticiper et gérer les problèmes de la pyrale du buis. Cette pulvérisation permettra de tuer les chenilles avant qu'elles ne rentrent dans leur stade hivernal.

En 2020, début- mi-juillet et avec application BT répétée après 10 jours. Mi-août à renouveler après 10 jours. Mi-septembre, début mois d'octobre : le traitement en octobre empêchera les chenilles de commencer à la fin du mois de mars et permettra de freiner les attaques des mois d'avril et de mai. Il faudra être vigilant envers les chenilles des voisins proches qui pourront se déplacer et par conséquent provoquer des dégâts durant ces mois.

Les premiers vols des papillons commencent plus ou moins mi-juin. Il est clair qu'il faut traiter immédiatement dès qu'on remarque des chenilles. Les chenilles ne se réveillent pas toutes ensemble au printemps. Deux mois peuvent s'écouler entre le premier et dernier réveil. Il est impossible de les tuer pendant qu'elles dorment. Les traitements ne seront efficaces que sur les chenilles actives. Il est donc impératif de répéter les pulvérisations plusieurs fois pour éviter des dégâts.

C'est pour cela que la pulvérisation en octobre est si cruciale. Il est impératif d'éradiquer les réveils au printemps ce qui permettra ainsi de repousser la première pulvérisation de l'année au mois de juillet.

Karel Goossens
Président EBTS Belgique

EBTS (European Boxwood Topiary Society), prestigieuse association européenne composée d'historiens de jardins, scientifiques, architectes paysagistes, professionnels et jardiniers amateurs, promeut l'art topiaire. Elle diffuse des connaissances et son expertise, amplifie la recherche scientifique et ses enjeux autour de la sauvegarde des buis.

Rappel cotisation 2020

Nous vous rappelons que la cotisation ASPEJA est à régler en début d'année. Merci à ceux qui sont à jour.
Ceux qui auront probablement oublié pourront envoyer leur chèque à l'ordre de l'ASPEJA à :
Jean de La Selle - La Marronnière - 49125 Cheffes
Ménage : 40 € – individuelle : 30 €
Merci à tous de votre soutien !

Le coin des poètes

Les terriens malades du Coronavirus

Texte librement inspiré d'une Fable de Jean de La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste* écrite en 1678
Revu et mis au présent par l'actualité ! En l'an 2020 !

***AVERTISSEMENT :* Les textes presque originaux de La Fontaine sont en caractères gras ;**
Les liaisons de mise au goût du jour, sont en italiques.

Les personnages :
Un récitant,
Un Ancien,
Un Sage,
Le Roublard,
Un mendiant.
Un lieu sur une colline à l'abri d'un chêne millénaire.

Le récitant :
Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
Le COVID-19 en emplissant nos cimetières,
Faisait aux terriens une interminable guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
Ne subsistaient que des sujets désemparés,
Des humains, hommes ou femmes,
Cherchaient, en vain, à retrouver leur âme ;
Chez les animaux, les charognards en oubliaient
De sacrifier, pour repas, une innocente proie,
Tourtereaux, tourterelles, amoureux, s'ignoraient :
Tous, faute d'amour, n'éprouvaient plus de joie !

Un Ancien :
Intervint alors le plus ancien de la commune :
Si le Ciel nous impose pareille infortune,
Peut-être, est-ce le prix qu'il nous faut payer,
Pour les bienfaits dont il nous a comblés
Sans, que jamais, nous l'ayons remercié !

Un sage :
Voyons comment pareille dette honorer ?

L'ancien (d'un air autoritaire !) :
Que le plus coupable d'entre nous, paye pour tous,
Son sacrifice apaisant ainsi le céleste courroux,
Peut-être obtiendra-t-il la guérison commune ?
L'histoire, nous apprend que de tels accidents,
Ont donné lieu à pareils dévouements !

Le Sage (d'un air contrit !) :
En espérant que « fautes avouées, moitié pardonnées » !
Je veux bien, s'il faut un coupable, vous représenter !

Le même (s'accusant !) :
Pour moi, afin de satisfaire mon appétit de gloire,
J'ai bousculé des collègues notoires,
Usé parfois de calomnies pour les décrier :
De tous les moyens, sans compter, pour les éliminer !
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense !
Je me dévouerai donc s'il le faut, mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi ;
Car on doit souhaiter selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.

Le Roublard (s'exclamant !) :
Honorable vieillard ! S'écria le dénommé Roublard,
Vos scrupules montrent trop de délicatesse !
Dévorer notables, canailles, de la pire espèce,
Est-ce une faute ? Non, non vous leur fîtes Seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur !
Et quant à l'élu, n'étant point jugé, on ne peut dire,
S'il est coupable ou exécutant, n'ayant fait qu'agir
Conformément aux souhaits de ses électeurs !

Le récitant :
Ainsi dit le Roublard, et flatteurs d'applaudir
Se pardonnant eux-mêmes, on n'osa trop approfondir !
De l'Américain, ni du Chinois, ni d'autres puissances,
Les moins pardonnables offenses !
.../...
Le mendiant (timidement) :
Un pauvre hère vint à son tour et dit : j'ai souvenance
Que devant vitrine de boulanger, quelque faim me poussant,
Je dérobai un odorant, croustillant croissant !
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
À ces mots, on cria haro sur le baudet,
Ce pelé, ce galeux d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger quand on a faim, quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable,
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Puis-je ajouter un modeste mot à cette fable ?
S'il est vrai que la morale de La Fontaine,
Est toujours d actualité, c'est sans peine,
Que je corrige l'essentiel, en tenant compte
de l'évolution en justice comme en santé :
« Selon que vous serez puissant ou misérable »,
Santé, Justice vous assureront les mêmes services !

Heureuse conclusion à retenir de l'Histoire !

J.-P. Gentilhomme, Châtelaison, avril 2020

Musée Albert-Kahn

Aux portes de Paris, à Boulogne-Billancourt, le musée départemental Albert-Kahn conserve des collections uniques au monde comportant un jardin à scènes et un ensemble d'images. Un lieu, une philosophie, un espace hors du temps et ancré dans le présent, une invitation au voyage.

La rénovation du musée est l'un des projets emblématiques des Hauts-de-Seine. Ce site de quatre hectares est classé « Musée de France » par l'État et inscrit au titre des Monuments historiques. Il fait partie des sites les plus visités en Île-de-France en dehors de Paris. Albert Kahn, animé par un idéal de paix universelle, avait une conviction, celle que la connaissance des cultures étrangères pouvait faciliter les relations pacifiques entre les peuples. C'est alors qu'il crée les Archives de la Planète, fruit du travail d'une douzaine d'opérateurs envoyés sur le terrain entre 1909 et 1931 afin de saisir les différentes réalités culturelles dans une cinquantaine de pays. L'ambition du projet l'amène à confier sa direction scientifique à Jean Brunhes (1869-1930), un des promoteurs en France de la géographie humaine. « La photographie, les projections, le cinéma surtout, voilà ce que je voudrais faire fonctionner en grand afin de fixer une fois pour toutes des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps. » Albert Khan, janvier 1912.

Nous vous encourageons à aller visiter ce musée et l'écrin qui l'entoure. Promenez-vous dans les jardins rouverts depuis quelques mois et illuminés le soir.

Hélène Polovy

Le coin gourmand

Poulet de printemps en gelée de légumes

Pour 6 personnes :
Préparation : 30 min – Cuisson : 25 min – Repos au frais : 4 h
5 blancs de poulet,
200 g de petits pois écossés, 100 g de haricots verts,
1 oignon, quelques petites tomates cerises,
10 filets d'anchois marinés,
2 citrons confits, 1 poignée d'olives violette,
1 paquet de gelée, 1 bouquet garni, 1 bouquet de coriandre, 1 bouquet d'estragon.
Dans une grande casserole, porter de l'eau à ébullition, y mettre l'oignon épluché, le bouquet garni et les blancs de poulet. Laisser cuire environ 20 min, puis égoutter les blancs. Faire chauffer la gelée en suivant les indications de la marque choisie. Émietter le poulet, le réserver. Faire cuire les haricots et les petits pois 12 min à l'eau bouillante. Dans un moule à savarin, verser un fond de gelée, décorer avec des tomates cerises coupées en deux, face bombée vers l'extérieur, des feuilles d'herbes entières bien disposées, quelques olives et quartiers de citrons confits. Remplir le moule en alternant tous les ingrédients (poulet, citrons, filets d'anchois, légumes verts, tomates, olives et herbes). Verser la gelée à hauteur et laisser le tout prendre au réfrégirateur au moins 4 heures.

Marie-Françoise de Béru

Pesto de l'ail des ours

100 g d'ail des ours
40 g de pignons de pin
40 g de parmesan
5 cuil à soupe d'huile d'olive
Sel
Bonne cueillette et bonne recette !

Les conseils du jardinier

Soutenir pivoines, dahlias, asters, etc.

En cas de pluie le jardinier(ère)peut être déçu(e) par ces magnifiques talles de pivoines, dahlias, asters effondrées sur le sol.
La solution :
Faire faire par le forgeron des « arcs-piquets » en fer ordinaire. Pas très coûteux et vraiment efficace.
Les différentes tailles:
- 60 en largeur et 80 en hauteur, brin rond de 1,5 cm
- 40 en largeur et 70 en hauteur, brin rond de 1 cm

Blanchir le chou marin

Le chou marin est très décoratif dans le jardin par ses larges feuilles découpées et grises. Ses fleurs blanches attirent en quantité les abeilles entre avril et mai.
Avant sa croissance, placer un pot de terre dessus et bien boucher le haut du pot afin de faire blanchir les feuilles pendant 15 jours.
Très tendre le chou marin délicieux sera cuit à la vapeur pour être consommé comme des asperges.
Une coutume Belge.

Insecticide naturel

L'oxalate dégagé par la rhubarbe repousse pucerons, chenilles, limaces, etc.
Décoction ou purin de Rhubarbe :
Laisser macérer 2 kg de feuilles de rhubarbe coupées en morceaux dans 10 litres d'eau pendant une semaine.
La macération est faite lorsque les petites bulles finissent de remonter dans l'eau du seau.
Filtrer cette eau riche en oxalate et asperger les plantes envahies par les insectes.
La macération prolongée sera le purin de rhubarbe.
Autres purins : orties, consoude, raifort, ail, presles...
1 kg de feuilles tendres et fraîchement cueillies pour 10 litres d'eau.
Vous trouverez aussi d'innombrables recettes très intéressantes sur YouTube

Anne du Boucheron

Le coin des enfants

Une simple hutte-cabane faite en 2 heures avec les moyens du bord :

- 5 piquets de 1,60 m de hauteur
- 1 gros marteau-masse
- 1 rouleau de ganivelles (piquets de bois liés) d'1,50 m de haut.
- 1 pelote de grosse ficelle et du fil de fer .
- 10 grands bambous souples pour la « charpente » du toit.
- 1 rouleau de grillage à poules grandes mailles pour le toit.
- pour la couverture, choisir le feuillage du bambou, des roseaux, du chataignier...

Nous vous donnons la parole

Dans *la Feuille de Charme*, nous vous proposons désormais une nouvelle rubrique dans laquelle nous vous donnons la parole. Vous pourrez partager vos bonnes idées, réagir et rebondir sur un article paru, envoyer vos meilleures photos, poser des questions.

Partageons notre expérience ! Merci d'envoyer votre partage à l'adresse mail suivante :
cathchatelier@gmail.com

Humour ou poésie ?

Saint Mamert, saint Gervais, saint Pancrace,
voilà les trois saints de glace

Équipe de rédaction
Directeur de la publication : Jean de La Selle
Équipe de rédaction : Françoise Bizard, Anne du Boucheron, Catherine Chatelier, Gaëtan Wehry - Mise en pages : Noémie de La Selle